

APPEL D'INTÉRÊT

ESPACE PATIO – PLACE RITA-LAFONTAINE

Objet de l'appel d'intérêt

La Ville de Trois-Rivières souhaite recevoir des candidatures d'artistes professionnels et de la relève pour des propositions de représentations ou d'activités de médiation culturelle durant la saison estivale 2026, sur la Place Rita-Lafontaine, dans le cadre du projet Espace Patio.

Organisation promotrice

Ville de Trois-Rivières

a/s d'Alexie Charland, Stagiaire – Division Culture et Bibliothèques

1425, Place de l'Hôtel de Ville

Trois-Rivières (Québec) G9A 5L9

Téléphone : (819) 374-2002, poste 4250

Courriel : acharland@v3r.net

Mission de l'équipe de médiation culturelle de Trois-Rivières

En accord avec la Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières, un des mandats de l'équipe du développement culturel est de soutenir les initiatives en médiation et en citoyenneté culturelle favorisant la vitalité culturelle sur le territoire trifluvien. Elle gère différents projets et programmes favorisant la rencontre entre la population, les œuvres et les artistes. Toutes les actions de l'équipe s'inscrivent dans une volonté d'accroître l'inclusion et la cohésion sociale, l'apprentissage et l'engagement citoyen.

Mandat

Grâce au soutien financier du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS), la Ville de Trois-Rivières souhaite créer un espace culturel temporaire, convivial et rassembleur sur la Place Rita-Lafontaine, située entre le parc Champlain et la Bibliothèque Gatien-Lapointe. Dans une perspective de renforcement du sentiment de sécurité, de favorisation de l'appropriation citoyenne des lieux et d'amélioration de la qualité de vie au centre-ville, le projet Espace Patio proposera quatorze activités culturelles accessibles, inclusives et gratuites, présentées à l'heure du dîner, les lundis, mardis et mercredis du mois de juin.

Les propositions déposées doivent s'inscrire dans une approche de médiation culturelle, en favorisant les rencontres, les échanges et la participation du public. Les activités devront s'adresser principalement aux citoyennes et citoyens, aux travailleuses et travailleurs du centre-ville, ainsi qu'aux passantes et passants fréquentant les lieux.

Les artistes peuvent soumettre :

Une activité ponctuelle d'une durée d'une heure et demie (1h30).

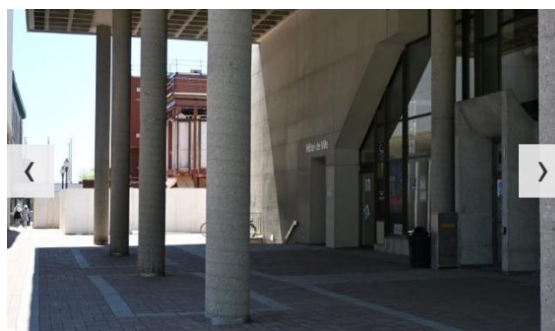
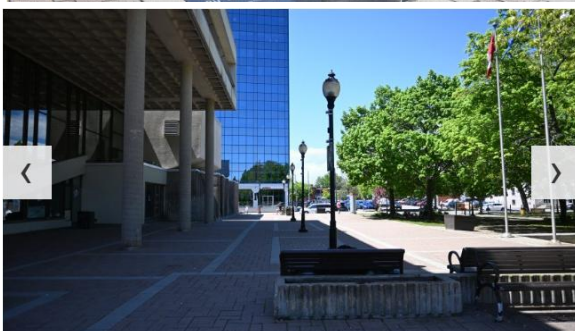
ou

Un projet se déployant sur plusieurs midis, sous forme de série ou de parcours artistique.

Description de la Place Rita-Lafontaine

Située entre l'Hôtel-de-Ville et le parc Champlain à Trois-Rivières.

Le parc Champlain : Au fil des dernières années, certains enjeux de vivre-ensemble sont apparus auprès des personnes occupant le parc et les travailleurs et travailleuses du centre-ville. Le sentiment de sécurité des utilisatrices et utilisateurs a diminué, causant une baisse marquée de l'utilisation de l'espace



Description détaillée du mandat

Caractéristique	Détails
Les objectifs	• Améliorer le sentiment de sécurité et d'occupation positive du site • Offrir des opportunités culturelles diversifiées et accessibles • Intégrer de manière éphémère les arts dans l'espace public • Contribuer à la visibilité et au rayonnement des artistes et organismes culturels • Favoriser la cohésion sociale et l'intégration par la culture • Privilégier la médiation culturelle comme approche d'intervention
Domaines ciblés	Arts du cirque, arts numériques et multimédias, arts visuels, chanson, cinéma et vidéo, danse, humour, littérature et conte, métiers d'art, musique, théâtre et improvisation, arts multidisciplinaires, patrimoine matériel ou immatériel, etc.
Candidatures visées	Artistes professionnels et de la relève, résidant à Trois-Rivières ou étant actifs sur le territoire de Trois-Rivières, ou collectifs d'artistes pouvant se déplacer à Trois-Rivières.
Montant maximal au contrat pouvant être accordé	1 000\$ taxes incluses par activité/représentation Les frais couverts par le projet sont : • Recherche et développement ; • Frais directement liés à la réalisation du projet (incluant matériel, frais techniques, cachet, etc.) ; • Assurance responsabilité civile.
Lieu ciblé par l'appel	Place Rita-Lafontaine
Conditions d'accueil	• La Ville de Trois-Rivières peut fournir un accès à de l'électricité en fonction du besoin formulé par l'artiste. • La Ville de Trois-Rivières s'engage à fournir des chaises, des tables, des parasols et une tente (10 pieds/10 pieds). • La Ville de Trois-Rivières demande à la candidate ou au candidat d'avoir une assurance responsabilité civile d'une valeur de 2 millions et d'avoir la Ville comme co-assurée.
Échéancier de réalisation	Les lundis, mardis et mercredis : 1, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29 juin De 12h à 13h30
Communications	L'artiste ou le collectif n'a pas d'obligation de produire des communications entourant l'événement. Cependant, la Ville de Trois-Rivières se réserve le droit d'en faire la promotion au moment jugé opportun.

Critères de sélection

- La capacité de l'artiste ou du collectif à réaliser la représentation ou l'activité ;
- La qualité, la pertinence et l'originalité de la représentation/l'activité quant à aux objectifs de l'événement ;
- La cohérence avec la démarche de l'artiste ;
- La prise en compte des publics visés ;
- La clarté de la présentation du projet ;
- L'intégration de la médiation et de la participation du public dans le projet.

Documents à fournir pour l'appel d'intérêt

- Description de la représentation/l'activité, incluant la manière dont l'espace sera utilisé, la médiation culturelle réalisée et la façon dont le projet s'inscrit dans la démarche artistique de l'artiste (1000 mots maximum) ;
- Montage budgétaire prévisionnel ;
- Porte-folio du candidat ;
- Curriculum vitae (dans le cas d'un collectif, l'ensemble des artistes doivent joindre leur curriculum vitae).

Dépôt de candidature

Les candidats intéressés doivent fournir leur candidature au plus tard le mardi 21 avril 2026, 23h59, à l'adresse suivante : acharland@v3r.net.